

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DU BUDGET
SECRETARIAT GENERAL

Direction Générale des Politiques et Programmation Budgétaire

COMMENTAIRES SUR LES ETATS DE SUIVI BUDGETAIRE
A FIN DECEMBRE 2024 (SITUATION PROVISOIRE)

Les présents commentaires portent sur les Etats de Suivi Budgétaire (ESB) à fin décembre 2024, et s'articulent autour de deux points, à savoir :

- le suivi quantitatif des dépenses ;
- le suivi de la fluidité du circuit (volume des dépenses exécutées d'une étape à une autre en relatif et en absolu).

I. SUIVI QUANTITATIF DES DEPENSES

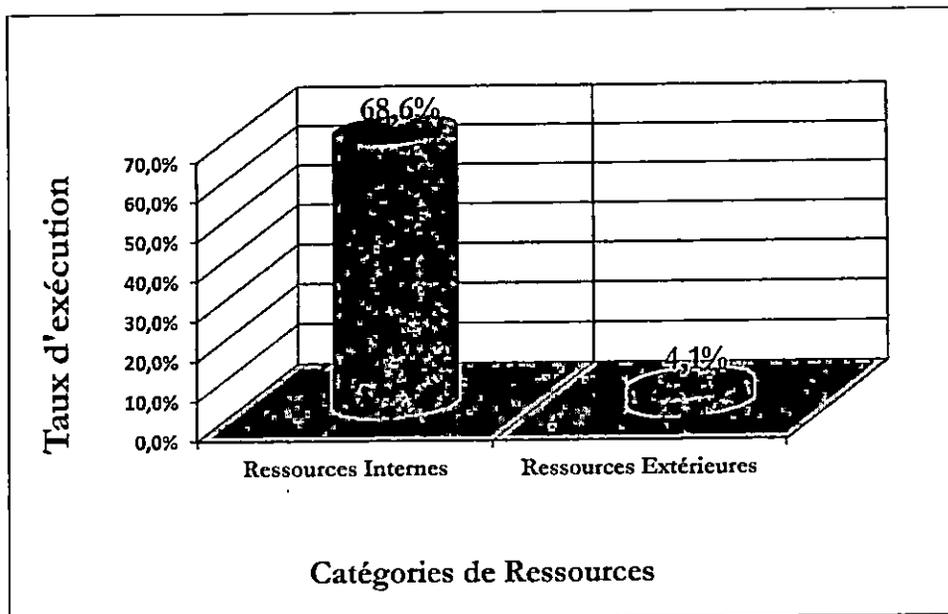
Les Etats de Suivi Budgétaire provisoires à fin décembre 2024 renseignent un niveau global d'exécution des dépenses de l'ordre de 18.244.790.907.081 FC contre les prévisions linéaires de 37.366.273.942.286 FC, soit un taux d'exécution de 48,8%.

Les dépenses exécutées sur ressources propres sont à l'ordre de 17.776.970.885.302 FC contre les prévisions linéaires de 25.919.908.338.579 FC représentant un taux d'exécution de 68,6%.

L'exécution des données relatives aux ressources extérieures, est chiffrée à 467.820.021.779 FC, contre les prévisions linéaires de 11.446.365.603.707 FC, soit un taux d'exécution de 4,1%.

Le graphique 1 ci-dessous renseigne sur l'exécution en pourcentage des dépenses du budget général en ressources internes et extérieure

Graphique n° 1 : Exécution du budget général par catégorie de ressources



1. La dépense de rémunération s'élève à 8.601.787.696.274 FC et comprend essentiellement le traitement de base du personnel permanent, le traitement de base du personnel contractuel, les primes et indemnités permanentes et autres.

Le service de la dette a été payé à hauteur de 525.804.172.487 FC et comprend le principal de la dette publique en capital exécuté à 277.181.262.022 FC et les intérêts de 248.622.910.465 FC payés en faveur du club de Kinshasa à hauteur de 93.587.304.586 FC et de la dette multilatérale à hauteur de 155.035.605.880 FC. Les commissions bancaires ont été payés à hauteur de 75.304.809.792 FC, et les intérêts titrisés et moratoires n'ont connu aucune exécution.

La rétrocession aux Administrations financières se chiffre à 1.342.401.244.858 FC répartis comme suit : la Direction Générale des Impôts 703.872.006.148 FC, Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations 379.692.873.369 FC et la Direction Générale des Douanes et Accises 258.836.365.341 FC, représentant respectivement 103,1%, 98,7% et 86,2% de l'enveloppe totale.

Outre la rémunération, le service de la dette, les charges transférées en province ainsi que la rétrocession aux administrations financières, ci-dessous l'essentiel de dépenses exécutées à fin novembre 2024 :

- organisation des activités commémoratives de la journée internationale de la canne blanche en RDC pour une enveloppe de 1.697.013.407 FC ;
- approvisionnement en produits alimentaires pour la prison d'Angenga de l'ordre de 1.687.002.000 FC ;
- achat des carburants et bois de chauffage pour la prison d'Angenga avec une enveloppe de 86.125.000 FC, 295.200.000 FC pour la prison centrale de Makala ainsi que 104.640.000 FC pour la prison de Luzumu ;
- acquisition d'équipements et matériels performants de la nouvelle technologie informatique mixte sans-fil pour les 25 provinces ;
- mise à disposition de fonds en faveur de la commission permanente de réforme du droit congolais avec une enveloppe de 300.000.000 FC ;
- mise à disposition de fonds de 5.000.000.000 FC au profit des déplacés internes du Nord et Sud-Kivu ;
- paiement de 1.135.955.170 FC au titre d'arriérés pour les loyers de certaines ambassades et missions diplomatiques de la République Démocratique du Congo de la zone euro ;
- prise en charge des enfants vivant avec l'autisme et d'autres troubles neurodéveloppementaux d'un import de 300.000.000 FC ;
- appui au programme de lutte contre le phénomène kuluna dans les différents districts de la ville province de Kinshasa avec une enveloppe de 800.000.000 FC ;
- paiement d'un montant de 2.385.352.546 FC pour l'acquisition d'équipements médicaux spécialisés au profit de l'Hôpital Général de Kalemie dans la province de Tanganyika, de 17.455.592.321 FC pour l'achat de 4.500 tonnes d'engrais chimiques au profit du Service National ainsi que de 430.187.358 FC pour la maintenance de la centrale hydroélectrique de Kakobola dans la province de Kwilu ;

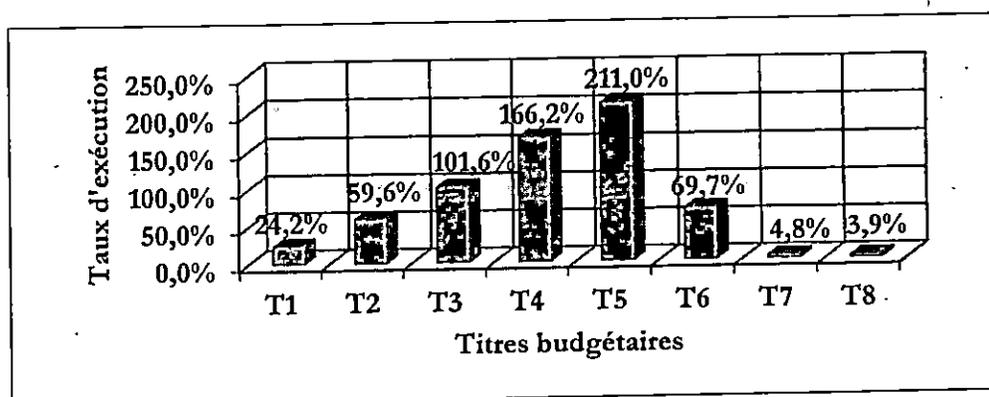
2. Les données d'exécution de dépenses du budget général par *titre (T)* sont reprises dans le tableau ci-après :

Tableau n° 1 : Dépenses du budget général par titre à fin décembre 2024

Code	Titre	Voté	Exécuté	Taux d'exécution	Structure d'exécution
1	DETTE PUBLIQUE EN CAPITAL	1 146 860 486 729	277 181 262 022	24,2%	1,5%
2	FRAIS FINANCIERS	220 164 435 262	131 199 761 566	59,6%	0,7%
3	DEPENSES DE PERSONNEL	8 738 794 334 098	8 886 902 655 783	101,7%	48,7%
4	BIENS ET MATERIELS	482 286 603 752	801 697 395 957	166,2%	4,4%
5	DEPENSES DE PRESTATIONS	1 130 836 771 220	2 378 222 976 341	210,3%	13,0%
6	TRANSFERTS ET INTERVENTIONS DE L'ETAT	7 069 873 101 873	4 924 867 716 977	69,7%	27,0%
7	EQUIPEMENTS	12 754 038 925 771	615 763 409 645	4,8%	3,4%
8	CONSTRUCTION, REFECTION, REHABILITATION, ADDITION D'OUVRAGE ET EDIFICE, ACQUISITION IMMOBILIERE	5 823 419 283 581	228 955 728 791	3,9%	1,3%
Total		37 366 273 942 286	18 244 790 907 081	48,8%	100%

- Dette publique en capital (T1) : 277.181.262.022 FC contre les prévisions linéaires de 1.146.860.486.729 FC, soit un taux d'exécution de 24,1% ;
- Frais financiers (T2) : 131.199.761.566 FC contre les prévisions linéaires de 220.164.435.262 FC, soit un taux d'exécution de 59,5% ;
- Dépenses de personnel (T3) : 8.886.902.655.783 FC contre les prévisions linéaires de 8.743.294.334.098 FC, soit un taux d'exécution de 101,6% ;
- Biens et matériels (T4) : 801.697.395.957 FC contre les prévisions linéaires de 482.286.603.752 FC, soit un taux d'exécution de 166,2% ;
- Dépenses de prestations (T5) : 2.378.222.976.341 FC contre les prévisions linéaires de 1.127.136.771.220 FC, soit un taux d'exécution de 211,0% ;
- Transferts et interventions de l'Etat (T6) : 4.924.867.716.977 FC contre les prévisions linéaires de 7.069.073.101.873 FC, soit un taux d'exécution de 69,6% ;
- Equipements (T7) : 615.763.409.645 FC contre les prévisions linéaires de 12.754.038.925.771 FC, soit un taux d'exécution de 4,8% ;
- Construction, réfection, réhabilitation, addition d'ouvrage et édifice, acquisition et immobilière(T8) : 228.955.728.791 FC contre les prévisions linéaires de 5.823.419.283.581 FC, soit un taux d'exécution de 3,9%.

Graphique n° 2 : Exécution des dépenses par Titre budgétaire

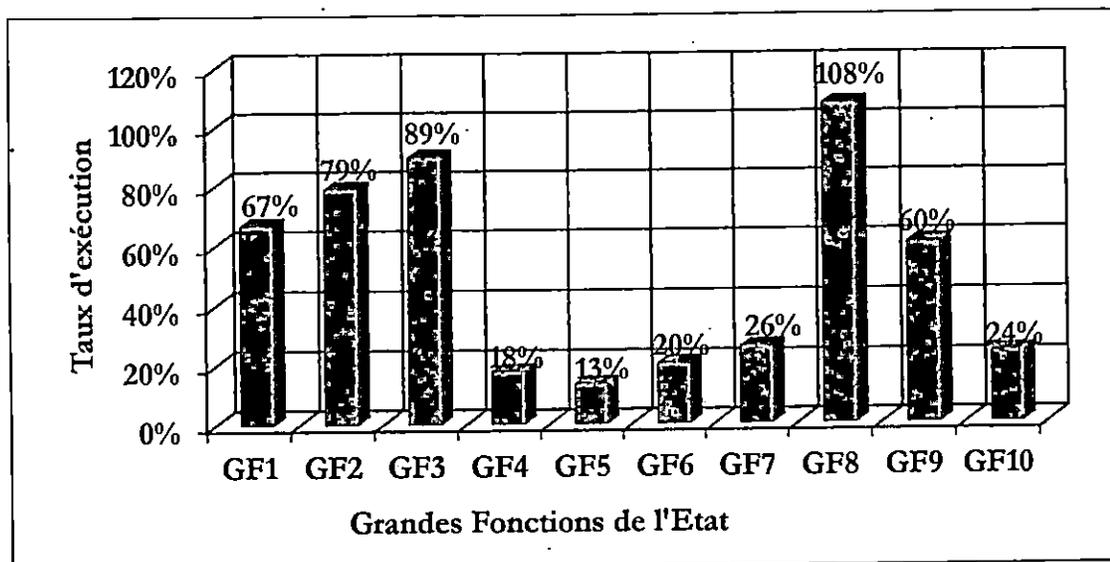


3. Le tableau ci-après renseigne les exécutions de dépense par *grande fonction* (GF) :
Tableau n° 2 : Dépenses du budget général par grande fonction à fin décembre 2024

Cod.	Grande fonction	Vote	Exécuté	Taux d'exécution	Structure d'exécution
1	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	9 783 402 838 099	6 527 839 702 994	66,7%	35,8%
2	DEFENSE	2 537 409 297 058	2 003 159 990 585	78,9%	11,0%
3	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	2 287 297 407 863	2 046 867 819 571	89,5%	11,2%
4	AFFAIRES ECONOMIQUES	8 632 584 450 532	1 521 545 758 037	17,6%	8,3%
5	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	327 111 945 614	43 861 069 988	13,4%	0,2%
6	LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS	628 978 595 976	127 128 243 000	20,2%	0,7%
7	SANTE	5 342 195 433 336	1 378 128 698 605	25,8%	7,6%
8	RELIGION, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	310 150 138 200	333 424 189 650	107,5%	1,8%
9	ENSEIGNEMENT	6 788 628 950 307	4 089 825 996 711	60,2%	22,4%
10	PROTECTION SOCIALE	728 514 885 300	173 009 437 940	23,7%	0,9%
	Total	37 366 273 942 286	18 244 790 907 081	48,8%	1,00%

- Services généraux des Administrations publiques (GF1) : 6.527.839.702.994 FC contre les prévisions linéaires de 9.783.402.838.099 FC, soit un taux d'exécution de 66,7% ;
- Défense (GF2) : 2.003.159.990.585 FC contre les prévisions linéaires 2.537.409.297.058 FC, soit un taux d'exécution de 78,9% ;
- Ordre et sécurité publics (GF3) : 2.046.867.819.571 FC contre les prévisions linéaires de 2.287.297.407.863 FC, soit un taux d'exécution de 89,5% ;
- Affaires économiques (GF4) : 1.521.545.758.037 FC contre les prévisions linéaires de 8.632.584.450.532 FC, soit un taux d'exécution de 17,6% ;
- Protection de l'environnement (GF5) : 43.861.069.988 FC contre les prévisions linéaires de 327.111.945.614 FC, soit un taux d'exécution de 13,4% ;
- Logement et équipements collectifs (GF6) : 127.128.243.000 FC contre les prévisions linéaires de 628.978.595.976 FC, soit un taux d'exécution de 20,2% ;
- Santé (GF7) : 1.378.128.698.605 FC contre les prévisions linéaires de 5.342.195.433.336 FC, soit un taux d'exécution de 25,8% ;
- Religion, culture, sports et loisirs (GF8) : 333.424.189.650 FC contre les prévisions linéaires de 310.150.138.200 FC, soit un taux d'exécution de 107,5% ;
- Enseignement (GF9) : 4.089.825.996.711 FC contre les prévisions linéaires de 6.788.628.950.307 FC, soit un taux d'exécution de 60,2% ;
- Protection sociale (GF10) : 173.009.437.940 FC contre les prévisions linéaires de 728.514.885.300 FC, soit un taux d'exécution de 23,7%.

Graphique n° 3 : Exécution des dépenses par Grande fonction de l'Etat



4. Les détails sur l'exécution de dépenses du budget général par *rubrique budgétaire* (RB) sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 3 : Dépenses du budget général par rubrique à fin décembre 2024

Code	Rubrique	Vote	Exécuté	Taux d'exécution	Structure d'exécution
1	Bourse d'Études	10 000 000 000	140 959 214	1,4%	0,0%
2	Charges Communes	290 992 034 288	265 992 066 857	91,4%	1,5%
3	Contrepartie des Projets	100 978 000 000	51 388 986 650	50,9%	0,3%
4	Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Propres	820 000 000 000	110 633 433 261	13,5%	0,6%
5	Dette Publique	1 146 860 486 729	277 181 262 022	24,2%	1,5%
6	Financement des Réformes	75 000 000 000	265 777 786 117	354,4%	1,5%
7	Fonctionnement des Institutions	1 451 432 383 322	1 804 859 230 921	124,4%	9,9%
8	Fonctionnement des Ministères	2 212 474 615 407	3 091 939 776 232	139,8%	16,9%
9	Fonds de Péréquation	1 957 558 208 134		0,0%	0,0%
10	Frais Financiers	220 164 435 262	131 199 761 566	59,6%	0,7%
11	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 213 593 041 484	1 034 514 052 847	85,2%	5,7%
12	Investissements sur Ressources Extérieures	11 446 365 603 707	467 820 021 779	4,1%	2,6%
13	Investissements sur Ressources Propres	1 696 017 733 150	203 188 228 439	12,0%	1,1%
14	Investissements sur Transfert aux Provinces Et ETD	3 374 121 166 780	122 222 401 567	3,6%	0,7%
15	Mise à la Retraite	270 211 249 514	93 435 288 222	34,6%	0,5%
16	Rémunérations	8 125 021 236 950	8 601 787 696 274	105,9%	47,1%
17	Rétrocession aux Régies Financières	1 367 124 995 389	1 342 401 244 858	98,2%	7,4%
18	Subventions aux Organismes Auxiliaires	343 650 000 000	12 387 618 968	3,6%	0,1%
19	Subventions aux Services Déconcentrés	22 750 000 000		0,0%	0,0%
20	Subventions aux Services Ex-BPO	30 480 000 000	3 166 837 081	10,4%	0,0%
21	Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	906 327 796 425	364 754 254 206	40,2%	2,0%
22	TVA Remboursable	285 150 955 746		0,0%	0,0%
	Total	37 366 273 942 286	18 244 790 907 081	48,8%	100%

- **Bourse d'étude (RB1) :** 140.959.214 FC contre les prévisions linéaires de 10.000.000.000 FC, soit un taux d'exécution de 1,4% ; ayant pour bénéficiaire le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire ;
- **Charges communes (RB2) :** 265.992.066.857 FC contre les prévisions linéaires de 290.992.034.288 FC, soit un taux d'exécution de 91,41%. Pour ce mois, les charges communes ont été payées pour les dépenses de carburant (79.446.604.352 FC), les frais d'assurances (22.474.564.935 FC) ainsi que frais médicaux et pharmaceutiques (35.153.056.302 FC) ;
- **Contrepartie des projets (RB3) :** chiffré à l'ordre de 51.388.986.650 FC contre les prévisions linéaires de 100.978.000.000 FC, soit un taux d'exécution de 50,9% pour l'acquisition d'équipements médico-chirurgicaux, de diagnostic et hospitaliers ;
- **Dépenses exceptionnelles sur ressources propres (RB4) :** 110.633.433.261 FC contre les prévisions linéaires de 820.000.000.000 FC, soit un taux d'exécution de 13,5% orientées spécialement pour l'intervention des catastrophes naturelles, calamités et accidents majeurs ;
- Quant à la **Dettes publiques (RB5)**, elle est exécutée à 277.181.262.022 FC contre les prévisions linéaires de 1.146.860.486.729 FC, soit un taux d'exécution de 24,2% ; Pour un paiement de 93.587.304.586 FC pour la dette extérieure envers le Club de Kinshasa et 155.035.605.880 FC pour la dette Multilatérale. Pour la dette intérieure, la dette Commerciale est payée à hauteur de 15.346.889.959 FC et 2.797.740.900 FC pour la dette sociale ;
- **Financement des réformes (RB6) :** 265.777.786.117 FC contre les prévisions linéaires de 71.300.000.000 FC, soit un taux d'exécution de 372,8% pour diverses réformes menées dans le pays notamment celle de l'administration publique et des finances publiques ;
- **Fonctionnement des Institutions (RB7) :** 1.804.859.230.921 FC contre les prévisions linéaires de 1.451.432.383.322 FC, soit un taux d'exécution de 124,4% orientée vers le fonds spécial d'intervention (1.145.824.004.283 FC), les autres prestations (201.839.480.411 FC), ainsi que 66.122.149.634 FC en faveur de frais secret de recherche et 177.904.433.263 FC pour les différents fonctionnements ;
- **Fonctionnement des Ministères (RB8) :** 3.091.939.776.232 FC contre les prévisions linéaires de 2.216.974.615.407 FC, soit un taux d'exécution de 139,5% au profit et des différents transferts aux ambassades et postes consulaires avec une somme de 24.640.064.420 FC, semences agricoles et produits agro-alimentaires de l'ordre de 49.130.000 FC, frais secret de recherche d'une enveloppe de 654.445.580.640 FC ;
- **Frais financiers (RB10) :** 131.199.761.566 FC contre les prévisions linéaires de 220.164.435.262 FC, soit un taux d'exécution de 59,6% Il s'agit des intérêts produits par le club de Kinshasa (11.721.953.650 FC) et la dette multilatérale (119.477.807.916 FC) ;
- **Interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques (RB11) :** exécutées à hauteur de 1.034.514.052.847 FC contre les prévisions linéaires de 1.212.793.041.484 FC, soit un taux d'exécution de 85,3% ;
- **Investissements sur ressources extérieures (RB12) :** exécutés à 4,1% contre les prévisions linéaires 11.446.365.603.707 FC pour acquisition d'équipements divers au bénéfice du Fonds National de Promotion de Service Social à une somme de 467.820.021.779 FC ;
- **Investissements sur ressources propres (RB13) :** décaissés à hauteur de 203.188.228.439 FC contre les prévisions linéaires de 1.696.017.733.150 FC, soit un taux d'exécution de 12,0% pour la Réhabilitation des aéroports Kavumu, Kananga, Goma (36.595.241.952 FC) ;
- **Investissements sur transfert aux provinces et ETD (RB14) :** 122.222.401.567 FC contre les prévisions linéaires de 3.374.121.166.780 FC, soit un taux d'exécution de 3,6% ;

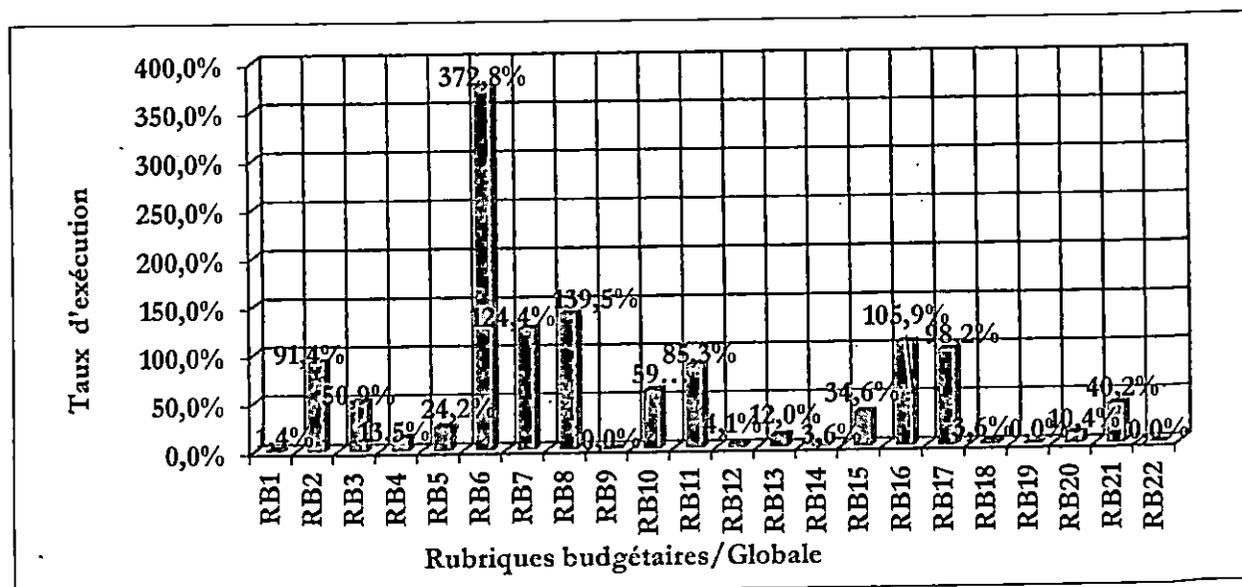
- **Mise à la retraite (RB15) :** 93.435.288.222 FC contre les prévisions linéaires de 270.211.249.514 FC, soit un taux d'exécution de 34,6% au profit de la pension de retraite et rente des différents fonctionnaires de l'Etat ;
- **Rémunérations (RB16) :** à fin décembre, les rémunérations exécutées s'élèvent à 8.601.787.696.274 FC contre les prévisions linéaires de 8.125.021.236.950 FC, soit un taux d'exécution de 105,9%. Il est à noter que ces rémunérations représentent 47,1% des dépenses du budget général exécutées ;

La mise en œuvre de la politique salariale au quatrième trimestre 2024 a permis notamment l'harmonisation de l'enveloppe salariale et d'autres avantages du personnel de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, la prise en compte de l'effectif non payé au niveau national et du Sud Kivu du Cadre Permanent de Concertation Économique, la correction et mécanisation des administratifs, assistants et professeurs des différents instituts universitaires ainsi que la poursuite de l'application du barème bibwa, l'application intégrale du barème et prise en charge du personnel additionnel de l'entité de liaison du droit de l'homme, le paiement de la prime institutionnelle de 33 professeurs et fonctionnaires ainsi que les arriérés de T3 2024 au profit de 95 administratifs de la cour de cassation, le déploiement du Service National à Lubumbashi, Kinzau-Mvuete, Maniema, Haut Lomami et Kinshasa, le réajustement des grades à certains cadres à la Bibliothèque Nationale du ministère de Culture et Arts;

- **Rétrocession aux Administrations financières (RB17) :** 1.342.401.244.858 FC contre les prévisions linéaires de 1.367.124.995.389 FC, soit un taux d'exécution de 98,2% ;
- **Subventions aux organismes auxiliaires (RB18) :** la subvention aux budgets annexes au mois de décembre, a été exécutée au montant de 12.387.618.968 FC contre les prévisions linéaires de 343.650.000.000 FC, soit un taux d'exécution de 3,6% ;
- **Subventions aux services ex-BPO (RB20) :** 3.166.837.081 FC contre les prévisions linéaires de 30.480.000.000 FC, soit un taux d'exécution de 10,4% ;
- **Transfert aux Provinces et ETD (RB21) :** 364.754.254.206 FC contre les prévisions linéaires de 906.327.796.425 FC, soit un taux d'exécution de 40,2%.

A fin décembre, les rubriques, Fonds de péréquation (RB9), Subvention aux Services Déconcentrés (R19), et la TVA remboursable (RB22) n'ont pas encore été payées.

Graphique n° 4 : Exécution par rubrique budgétaire/Globale



5. Les *Charges transférées en Provinces et ETD* (40%) ont connu une exécution de 3.599.217.070.193 FC, contre les prévisions linéaires de 7.426.101.286.593 FC, soit un taux d'exécution de 48,5%.

Pour les charges transférées en province, la majeure partie de dépenses a été payée dans la rubrique Rémunérations avec un taux d'exécution de 98,9% contre les prévisions linéaires de 3.145.652.323.388 FC ;

L'exécution de la rubrique Investissement sur Transfert aux Provinces et ETD s'élève à 122.222.401.567 FC, orientée spécialement pour l'acquisition des tracteurs et autres engins agricoles pour la ville province de Kinshasa avec une enveloppe de 10.216.969.324 FC, la relance des activités agricoles dans la province de la Tshopo de l'ordre de 1.104.611.939 FC.

6. Les dépenses sociales retenues dans la Loi de finances 2024, correspondant au critère des *dépenses de lutte contre la pauvreté (DLCP)*, renvoient à la somme des dépenses de l'administration centrale (Santé, Éducation,...), spécialement les dépenses de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente (SRMNEA) et soins de santé primaires, les décaissements du cofinancement de vaccins soutenu par GAVI et achat de vaccins traditionnels ainsi que les décaissements du cofinancement tuberculose / paludisme / VIH/SIDA. Elles renseignent un niveau de 5.061.375.821.966 FC, contre les prévisions linéaires de 13.522.103.247.961 FC, soit un taux d'exécution de 37,4%.

Le tableau ci-dessous renseigne les détails de l'exécution de dépenses de la lutte contre la pauvreté (DLCP) par rubrique budgétaire.

Tableau n° 4 : Dépenses sociales à fin décembre 2024

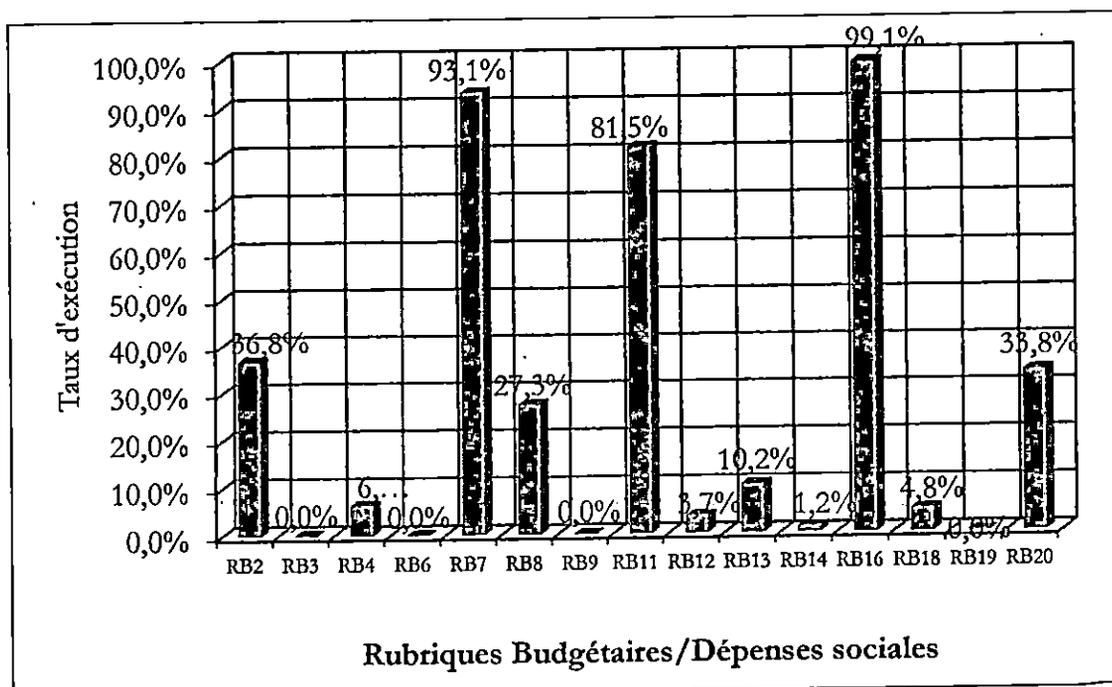
Code	Rubrique	Voté	Exécuté	Taux d'exécution	Structure d'exécution
1	Charges Communes	104 826 344 788	38 552 203 883	36,8%	0,8%
2	Contrepartie des Projets	16 098 214 922		0,0%	0,0%
3	Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Propres	40 000 000 000	2 501 423 000	6,3%	0,0%
4	Financement des Réformes	6 056 470 250		0,0%	0,0%
5	Fonctionnement des Institutions	202 095 680 546	188 231 442 157	93,1%	3,7%
6	Fonctionnement des Ministères	247 457 613 862	67 458 110 209	27,3%	1,3%
7	Fonds de Péréquation	924 554 874 163		0,0%	0,0%
8	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	401 436 723 890	327 192 250 893	81,5%	6,5%
9	Investissements sur Ressources Extérieures	4 079 136 751 589	151 635 571 680	3,7%	3,0%
10	Investissements sur Ressources Propres	357 491 775 297	36 595 241 952	10,2%	0,7%
11	Investissements sur Transfert aux Provinces Et ETD	2 809 849 709 242	34 152 831 364	1,2%	0,7%
12	Rémunérations	4 247 343 487 418	4 209 497 145 742	99,1%	83,2%
13	Subventions aux Organismes Auxiliaires	74 171 963 063	3 571 346 263	4,8%	0,1%
14	Subventions aux Services Déconcentrés	3 571 231 839		0,0%	0,0%
15	Subventions aux Services Ex-BPO	5 594 909 510	1 888 754 823	33,8%	0,0%
16	Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	2 417 497 582	99 500 000	4,1%	0,0%
Total		13 522 103 247 961	5 061 375 821 966	37,4%	100%

▪ Charges communes (RB2) : 38.552.203.883 FC contre les prévisions linéaires de 104.826.344.788 FC, soit un taux d'exécution de 36,8% ;

- **Dépenses exceptionnelles sur ressources propres (RB4) :** 2.501.423.000 FC contre les prévisions linéaires de 40.000.000.000 FC, soit un taux d'exécution de 6,3% ;
- **Fonctionnement des Institutions (RB7) :** 188.231.442.157 FC contre les prévisions linéaires de 202.095.680.546 FC, soit un taux d'exécution de 93,1% ;
- **Fonctionnement des Ministères (RB8) :** 67.458.110.209 FC contre les prévisions linéaires de 247.457.613.862 FC, soit un taux d'exécution de 27,3% ;
- **Interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques (RB11) :** 327.192.250.893 FC contre les prévisions linéaires de 401.436.723.890 FC, soit un taux d'exécution de 81,5% ;
- **Investissements sur ressources extérieures (RB12) :** 151.635.571.680 FC contre les prévisions linéaires de 4.079.136.751.589 FC, soit un taux d'exécution de 3,7% ;
- **Investissements sur ressources propres (RB13) :** 36.595.241.952 FC contre les prévisions linéaires de 357.491.775.297 FC, soit un taux d'exécution de 10,2% ;
- **Investissements sur transfert aux Provinces et ETD (RB14) :** 34.152.831.364 FC contre les prévisions linéaires de 2 809 849 709 242 FC, soit un taux d'exécution de 1,2% ;
- **Rémunérations (RB16) :** 4.209.497.145.742 FC contre les prévisions linéaires de 4.247.343.487.418 FC, soit un taux d'exécution de 99,1% ;
- **Subventions aux organismes auxiliaires (RB18) :** 3.571.346.263 FC contre les prévisions linéaires de 74.171.963.063 FC, soit un taux d'exécution de 4,8% ;
- **Subventions aux Services ex-BPO (RB20) :** 1.888.754.823 FC contre les prévisions linéaires de 5.128.667.051 FC, soit un taux d'exécution de 33,8% ;
- **Transfert aux provinces et ETD (fonctionnement) (RB21) :** 99 500 000 FC contre les prévisions linéaires de 2.417.497.582 FC, soit un taux d'exécution de 4,1% ;

Les rubriques Contrepartie des projets (RB3), Financement des réformes (RB6), Fonds de péréquation (RB9), Subventions aux Services Déconcentrés (R19) n'ont connu aucune exécution en cette période.

Graphique n°5 : Exécution par rubrique budgétaire/Dépenses sociales



II. SUIVI DE LA FLUIDITE DU CIRCUIT

1. Les informations relatives aux différentes étapes de l'exécution de la dépense globale en termes de nombre de dossiers et en valeur sont affichées dans les tableaux 5 et 6.

Tableau n° 5 : Nombre de dossiers de dépenses globales par étape de la Chaîne

Code	Titre	Engagé 1	Liquidé 2	Ordonné 3	Payé 4	Structure	Taux (4/1)
1	DETTE PUBLIQUE EN CAPITAL	94	94	90	91	0,1%	96,8%
2	FRAIS FINANCIERS	160	160	160	160	0,1%	100,0%
3	DEPENSES DE PERSONNEL	131 123	131 652	131 246	130 160	82,0%	99,3%
4	BIENS ET MATERIELS	3 703	3 677	3 285	1 961	1,2%	53,0%
5	DEPENSES DE PRESTATIONS	38 986	38 868	38 297	36 282	22,9%	93,1%
6	TRANSFERTS ET INTERVENTIONS DE L'ETAT	10 897	10 808	10 187	8 505	5,4%	78,0%
7	EQUIPEMENTS	259	249	161	109	0,1%	42,1%
8	CONSTRUCTION, REFECTION, REHABILITATION, ADDITION D'OUVRAGE ET EDIFICE, ACQUISITION IMMOBILIERE	90	89	47	29	0,0%	32,2%
Total		167.199	166.459	164.273	158.698	100%	94,9%

Après étude des données du tableau n° 5, la grande partie des dépenses de l'Etat pour cette période a été payée en faveur des dépenses de personnel.

Les investissements (équipements et construction, réfection et réhabilitation) ont connu une exécution de 32,2% contre 43,0% à fin novembre 2024. Un paiement régulier des dossiers d'investissement devra être maintenu afin d'atteindre la croissance et le développement du pays.

Tableau n° 6 : Exécution des dépenses globales par étape de la Chaîne de la dépense en valeur et leur taux de fluidité

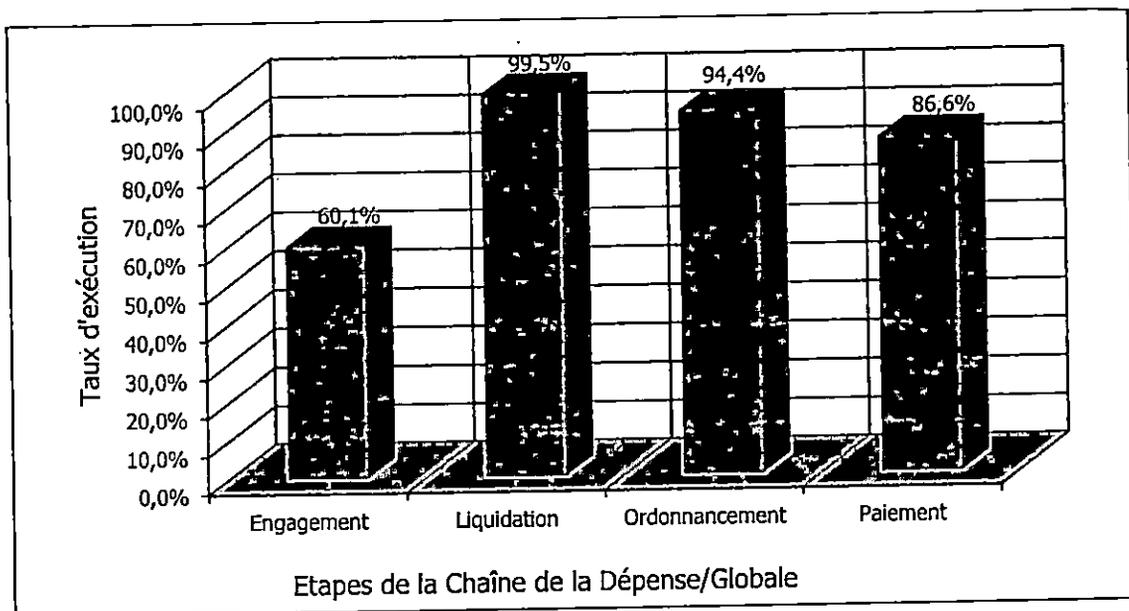
Code	Titre	Crédit Voté	Engagement		Liquidation		Ordonnement		Payé	
			Montant	TF	Montant	TF	Montant	TF	Montant	TF
1	DETTE PUBLIQUE EN CAPITAL	1 146 860 486 729	299 639 888 664	26,1%	299 639 888 664	100,0%	281 380 832 081	93,9%	277 181 262 022	98,5%
2	FRAIS FINANCIERS	220 164 435 262	131 199 761 566	59,6%	131 199 761 566	100,0%	131 199 761 566	100,0%	131 199 761 566	100,0%
3	DEPENSES DE PERSONNEL	8 743 294 334 098	9 119 925 417 842	104,3%	9 127 719 135 001	100,1%	9 040 999 536 023	99,0%	8 886 902 655 783	98,3%
4	BIENS ET MATERIELS	482 286 603 752	1 133 849 665 174	235,1%	1 127 174 976 920	99,4%	1 053 684 037 502	93,5%	801 697 395 957	76,1%
5	DEPENSES DE PRESTATIONS	1 127 136 771 220	3 157 301 646 097	280,1%	3 144 618 806 484	99,6%	2 848 264 730 983	90,6%	2 378 222 976 341	83,5%
6	TRANSFERTS ET INTERVENTIONS DE L'ETAT	7 069 073 101 873	7 129 524 815 508	100,9%	7 040 588 962 367	98,8%	6 557 678 006 397	93,1%	4 924 867 716 977	75,1%
7	EQUIPEMENTS	12 754 038 925 771	958 254 139 588	7,5%	946 879 804 792	98,8%	800 121 482 594	84,5%	615 763 409 645	77,0%
8	CONSTRUCTION, REFECTION, REHABILITATION, ADDITION D'OUVRAGE ET EDIFICE, ACQUISITION IMMOBILIERE	5 823 419 283 581	510 295 947 966	8,8%	501 330 982 395	98,2%	347 488 501 820	69,3%	228 955 728 791	65,9%
Total		37 366 273 942 286	22 439 991 282 404	60,1%	22 319 152 318 188	99,5%	21 060 816 888 865	94,4%	18 244 790 907 081	86,6%

(T.F.) = Taux de fluidité d'une étape à une autre en %.

2. Dans l'ensemble, les différentes étapes de l'exécution de la dépense globale affichent les statistiques suivantes :

- **Engagement** : 22.439.991.282.404 FC, contre les prévisions linéaires de 37.366.273.942.286 FC, soit un taux global de fluidité de 60,1% ;
- **Liquidation** : 22.319.152.318.188 FC dégageant un taux global de fluidité de 99,5% par rapport aux engagements ;
- **Ordonnancement** : 21.060.816.888.965 FC, renseignant un taux global de fluidité de 94,4% par rapport aux liquidations ;
- **Paiement** : 18.244.790.907.081 FC indiquant un taux global de fluidité de 86,6% par rapport aux ordonnancements.

Graphique n° : Exécution de dépenses par étape de la Chaîne/Globale



3. Les données relatives aux différentes étapes de l'exécution de la dépense de lutte contre la pauvreté en termes des volumes de dossiers et en valeur sont renseignées dans les tableaux 7 et 8 ci-après :

Tableau n° 7 : Volume de dossiers de dépenses sociales par étape de la Chaîne.

Code	Titre	Engagé	Liquidé	Ordonnance	Payé	Structure
3	DEPENSES DE PERSONNEL	61 299	61 290	61 263	61 058	93,2%
4	BIENS ET MATERIELS	659	656	596	312	0,5%
5	DEPENSES DE PRESTATIONS	1 008	980	872	375	0,6%
6	TRANSFERTS ET INTERVENTIONS DE L'ETAT	4 409	4 388	4 296	3 689	5,6%
7	EQUIPEMENTS	144	142	78	40	0,1%
8	CONSTRUCTION, REFECTION, REHABILITATION, ADDITION D'OUVRAGE ET EDIFICE, ACQUISITION IMMOBILIERE	40	40	17	9	0,0%
	Total	67 559	67 496	67 122	65 483	100,0%

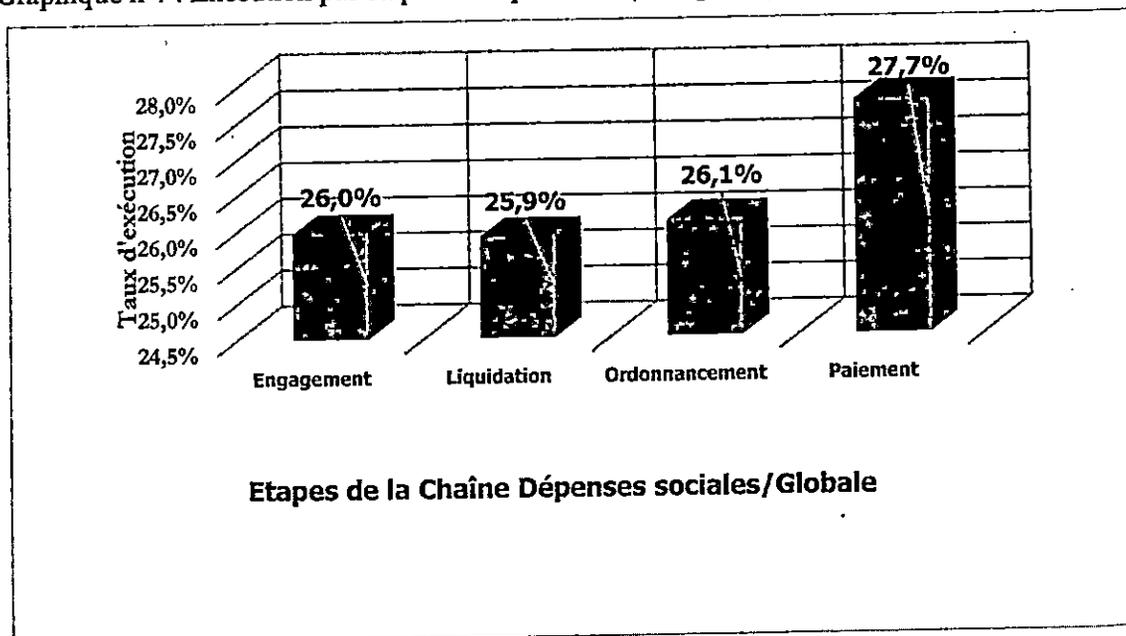
Du tableau n° 7 ci-dessus, il se dégage que les Dépenses sociales sont plus orientées vers les dépenses du personnel.

Tableau n° 8 : Exécution en valeur de dépenses sociales par étape de la Chaîne

Code	Titre	Crédit Vote	Engagement		Liquidation		Ordonnancement		Paiement	
			Montant	% TF						
3	DEPENSES DE PERSONNEL	4 321 230 615 255	4 248 576 917 318	98,3%	4 248 186 947 819	100,0%	4 245 783 661 484	99,9%	4 222 054 721 818	99,4%
4	BIENS ET MATERIELS	85 322 240 615	79 231 799 269	92,9%	79 028 843 744	99,7%	76 302 240 909	96,5%	53 474 963 126	70,1%
5	DEPENSES DE PRESTATIONS	248 155 667 385	244 768 548 822	98,6%	243 166 926 982	99,3%	192 661 594 836	79,2%	75 392 918 468	39,1%
6	TRANSFERTS ET INTERVENTIONS DE L'ETAT	677 845 901 911	742 256 211 548	109,5%	704 100 434 127	94,9%	644 962 480 215	91,6%	487 970 073 559	75,7%
7	EQUIPEMENTS	4 313 446 291 559	330 528 006 401	7,7%	324 319 298 998	98,1%	195 351 215 833	60,2%	101 508 082 283	52,0%
8	CONSTRUCTION, REFECTION, REHABILITATION, ADDITION D'OUVRAGE ET EDIFICE, ACQUISITION IMMOBILIERE	3 876 102 531 236	181 481 725 895	4,7%	181 481 725 895	100,0%	142 206 071 413	78,4%	120 975 062 712	85,1%
Total		13 522 103 247 961	5 826 843 209 252	43,1%	5 780 284 177 566	99,2%	5 497 267 264 689	95,1%	5 061 375 821 966	92,1%

4. Comparées aux dépenses globales, suivant les différentes étapes de la chaîne, les dépenses sociales ont été exécutées comme suit :
- **Engagement** : 5.826.843.209.252 FC, soit un taux de 26,0% par rapport aux engagements globaux ;
 - **Liquidation** : 5.780.284.177.566 FC, soit un taux de 25,9% par rapport aux liquidations globales ;
 - **Ordonnancement** : 5.497.267.264.689 FC, soit un taux de 26,1% par rapport aux ordonnancements globaux ;
 - **Paiement** : 5.061.375.821.966 FC, soit un taux de 27,7% par rapport aux paiements globaux.

Graphique n°7 : Exécution par étape des dépenses sociales par rapport aux dépenses globales



III. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT LOCAL A LA BASE DE 145 TERRITOIRES

a. Brève présentation du PDL-145 T

La République Démocratique du Congo s'est résolue de développer son territoire national à travers un projet ambitieux ayant une vision élargie de développement à la base initié par le Président de la République, Chef de l'Etat intitulé « **Programme de Développement Local de 145 Territoires** » PDL-145T en sigle. Ce projet vise principalement à combattre la pauvreté et les inégalités sociales dans les différents milieux de vie de la population congolaise à travers la réduction des inégalités, la redynamisation des activités économiques locales, la transformation des conditions et du cadre de vie dans les zones jusque-là mal desservies par les infrastructures et services sociaux de base.

La mise en œuvre de PDL-145T qui bénéficie des financements du Trésor public et des contributions des partenaires au développement (PTFs) est exécutée par les trois agences, à savoir : le Bureau Central de Coordination (BCECO), la Cellule des Financements en faveur des Etats Fragiles (CFEF) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Au 31 décembre 2022, le Gouvernement a lancé le démarrage de deux volets du PDL-145T, à savoir :

- Composante 1 : Construction des écoles, centres de santé et bâtiments administratifs ;
- Composante 2 : Réhabilitation et entretien des routes de desserte agricole.

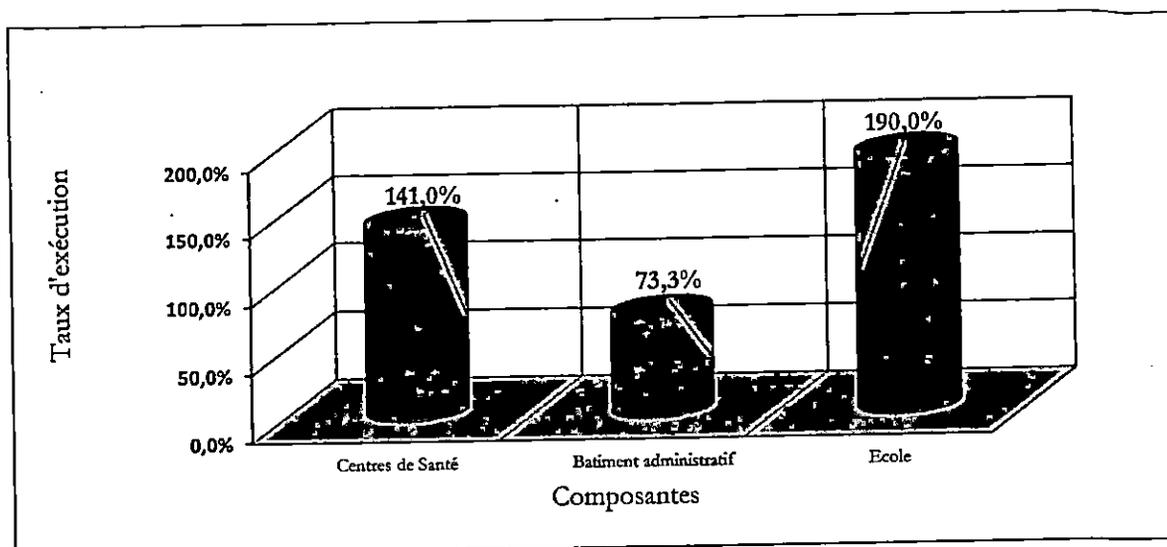
A ce jour, le niveau d'exécution connaît un progrès significatif dans la première composante.

b. Synthèse des exécutions du PDL-145 T

Au deuxième trimestre 2023, les projets PDL-145T ont été exécutés à hauteur de 266.459.352.909 FC, soit 44,8% par rapport aux prévisions linéaires de 594.460.292.338 FC de l'ensemble de projets PDL-145T et de 129,1% contre les prévisions linéaires de 206.350.967.622 FC liés uniquement aux projets de construction d'écoles, de centres de santé et bâtiments administratifs.

- Construction de centres de santé : 74.607.522.600 FC contre les prévisions linéaires de 52.898.299.595 FC, soit un taux d'exécution de 141,0 %.
- Construction d'écoles : 129.294.821.416 FC contre les prévisions linéaires de 68.062.002.797 FC, soit un taux d'exécution de 190,0%.
- Construction de bâtiments administratifs : 62.557.008.893 FC contre les prévisions linéaires de 85.390.665.230 FC, soit un taux d'exécution de 73,3 %.

Graph. n°8 : Exécution de la composante 1 du PDL – 145 T



NB : Par ailleurs, il sied de signaler que les données PDL-145T du troisième trimestre 2023 et du premier semestre 2024, sont en cours de traitement. En outre, ce programme, comptant dans la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat parmi les acquis phares du quinquennat antérieur, a reçu le crédit d'un montant de 755.490.000.000 FC dans la loi de finances 2024.

IV. OBSERVATION

Il importe de rappeler à tous les acteurs de la chaîne de la dépense que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) devra capter les avis de débits lui transmis par la Banque Centrale du Congo (BCC). Cela permettra à la DGPPB qui a en charge le suivi statistique de l'exécution du Budget, de produire des ESB exhaustifs et crédibles dans les délais.

V. RECOMMANDATIONS

Au cours de la réunion du 21 juin 2024 sur la conciliation des chiffres entre l'ESB et le TOFE/PTR, réunissant tous les intervenants dans la chaîne de la dépense, il se dégage les points ci-dessous :

Tableau n° 9 : Evaluation des recommandations

N°	Recommandations	Acteurs	Niveau d'évaluation
1.	Les réunions de conciliation devront se tenir deux fois le mois (bihebdomadaire) pour un début et par la suite de manière mensuelle c'est-à-dire une fois le mois ;	DGPPB	En cours d'organisation
2.	Transmission des avis des débits ;	CII	Non exécutée
3	Transmission mensuelle des décaissements ;	DGTCP	- Exécutée de janvier à août 2024 - Non exécutée de septembre à novembre 2024

N°	Recommandations	Acteurs	Niveau d'évaluation
4.	La PGAI a souhaité que la transmission des données relatives aux ressources extérieures s'effectue trimestriellement ;	PGAI	Non exécutée
5.	La CTSP devra envoyer régulièrement à la DGPPB le rapport validé de l'exécution du PDL-145T ;	CTSP-DGPPB	Rapport exécuté à fin septembre 2024
6.	La DGPPB devra mettre à la disposition de la CTSP et de la PGAI un modèle de présentation des données selon la nomenclature budgétaire ;	DGPPB-CTSP-PGAI	Exécutée
7.	La DGPPB devra être associée dans la commission technique de mise en œuvre du PDL-145T ;	CTSP	Non exécutée
8.	La CSTP/PDL 145-T a souhaité qu'il y ait des rencontres entre la DGPPB et la CSTP pour améliorer l'échange des données dans le cadre du PDL-145T.	CTSP-DGPPB	Non exécutée

Source : Secrétariat Technique ESB

Fait à Kinshasa, le 24 JAN 2025

Pour le Directeur Général en congé,

Jean MBUYI MUKEBE
Directeur

